

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00009

Numéro SIREN : 026 420 091

Nom ou dénomination : CABINET HUSSON SAS SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2021 sous le numéro de dépôt 536

In Extenso

Certifié conforme
E.C.F.

SASU HUSSON .

Au 30 juin 2020

1 Rue MARCEL PAGNOL
47510 FOULAYRONNES

Siret : 02642009100022

COMPTES ANNUELS

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	38 937,56	30 185,01	8 752,55	16 011,71
Fonds commercial	53 357,16		53 357,16	53 357,16
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	342 179,95	321 444,37	20 735,58	28 940,02
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 431,00		12 431,00	12 431,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	446 905,67	351 629,38	95 276,29	110 739,89
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 210 944,57	219 845,06	991 099,51	926 312,33
Fournisseurs débiteurs	1 417,62		1 417,62	2 168,60
Personnel	3 849,52		3 849,52	1 175,79
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 063,09		9 063,09	6 918,91
Autres créances	195,33		195,33	74 778,94
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 269,60		14 269,60	8 527,08
Valeurs mobilières de placement				41,96
Disponibilités	171 550,99		171 550,99	215 122,06
Charges constatées d'avance	32 523,22		32 523,22	30 441,88
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 443 813,94	219 845,06	1 223 968,88	1 265 487,55
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 890 719,61	571 474,44	1 319 245,17	1 376 227,44

BILAN

	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	193 440,00	193 440,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 417,00	99 417,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 344,00	19 344,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	209 997,53	213 417,08
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	170 327,65	190 004,45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	692 526,18	715 622,53
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 418,63	45 597,22
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 418,63	45 597,22
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	5 311,00	1 289,37
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 311,00	1 289,37
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 305,17	57 494,25
<i>Personnel</i>	74 382,88	65 283,28
<i>Organismes sociaux</i>	65 036,32	63 424,43
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	1 612,00	21 104,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	219 728,85	205 375,04
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	21 152,72	21 900,76
Dettes fiscales et sociales	381 912,77	377 087,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 508,14	4 732,33
Produits constatés d'avance	135 263,28	174 404,23
TOTAL DETTES	582 300,36	615 007,69
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 319 245,17	1 376 227,44

COMPTES DE RESULTAT

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/06/18 au 30/06/19 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	86,06				86,06	
Production vendue	1 909 954,00	100,00	2 073 694,25	100,00	-163 740,25	-7,90
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	32 076,48	1,68	72 303,56	3,49	-40 227,08	-55,64
Total	1 942 116,54	101,68	2 145 997,81	103,49	-203 881,27	-9,50
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	410 264,80	21,48	515 569,01	24,86	-105 304,21	-20,42
Total	410 264,80	21,48	515 569,01	24,86	-105 304,21	-20,42
MARGE SUR M/SES & MAT	1 531 851,74	80,20	1 630 428,80	78,62	-98 577,06	-6,05
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	55 127,29	2,89	62 083,26	2,99	-6 955,97	-11,20
Salaires et Traitements	714 490,62	37,41	765 666,31	36,92	-51 175,69	-6,68
Charges sociales	282 953,36	14,81	302 622,02	14,59	-19 668,66	-6,50
Amortissements et provisions	42 249,27	2,21	45 045,45	2,17	-2 796,18	-6,21
Autres charges	201 053,16	10,53	217 649,53	10,50	-16 596,37	-7,63
Total	1 295 873,70	67,85	1 393 066,57	67,18	-97 192,87	-6,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	235 978,04	12,35	237 362,23	11,45	-1 384,19	-0,58
Produits financiers	130,47	0,01	94,63		35,84	37,87
Charges financières	0,86		320,56	0,02	-319,70	-99,73
Résultat financier	129,61	0,01	-225,93	-0,01	355,54	-157,37
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	236 107,65	12,36	237 136,30	11,44	-1 028,65	-0,43
Produits exceptionnels			24 300,00	1,17	-24 300,00	-100,00
Charges exceptionnelles			7 263,85	0,35	-7 263,85	-100,00
Résultat exceptionnel			17 036,15	0,82	-17 036,15	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	65 780,00	3,44	64 168,00	3,09	1 612,00	2,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	170 327,65	8,92	190 004,45	9,16	-19 676,80	-10,36

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SASU HUSSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 319 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 170 328 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Changement de date de clôture. 30 juin au lieu du 31 mai. au 30 juin 2019 exercice de 13 mois. pour l'exercice N exercice de 12 mois

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

Entité de la société Mère consolidant les comptes :

AVENIR IE SAS au capital social de 65 086 020 €
106 cours Charlemagne - 69002 LYON
Siren 844 333 245

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 270 424 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 431		12 431
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 210 945	1 210 945	
Autres	14 526	14 526	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 523	32 523	
Total	1 270 424	1 257 993	12 431
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	240 827
Orga. sociaux - Pmts à recevoir	3 765
Total	244 592

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 440,00 euros décomposé en 12 090 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/12/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	190 004
Prélèvements sur les réserves	3 420
Total des origines	193 424
Affectations aux réserves	
Distributions	193 424
Autres répartitions	-
Report à Nouveau	-
Total des affectations	193 424

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2020
Capital	193 440				193 440
Primes d'émission	99 417				99 417
Réserve légale	19 344				19 344
Réserves générales	213 417	-3 420		3 420	209 998
Résultat de l'exercice	190 004	-190 004	170 328	190 004	170 328
<i>Dividendes</i>		193 424			
Total Capitaux Propres	715 623		170 328	193 424	692 526

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	45 597		1 179		44 419
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	45 597		1 179		44 419
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 179		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 582 300 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 311			5 311
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 305	54 305		
Dettes fiscales et sociales	381 913	381 913		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 508	5 508		
Produits constatés d'avance	135 263	135 263		
Total	582 300	576 989		5 311
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	-4 022			
(**) Dont envers les groupes et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR hors groupe	6 939
Dettes provisionnées pour CP	66 147
Dettes provisionnées pour RTT	8 236
Charges à payer form prof. contin	4 546
Charges à payer - CVAE	12 269
Charge à payer - Taxe foncière	6 585
Total	104 721

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 523		
Total	32 523		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	135 263		
Total	135 263		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	5 340		5 340
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 898 645		1 898 645
Ventes de marchandises	86		86
Produits des activités annexes	5 968		5 968
TOTAL	1 910 040		1 910 040

AUTRES INFORMATIONS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 44 419 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 44 419 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	160 000,00	193 440,00	193 440,00	193 440,00	193 440,00
Nombre d'actions ordinaires	10 000,00	10 000,00	12 090,00	12 090,00	12 090,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	788 477,00	1 999 157,00	1 867 332,47	2 073 694,25	1 910 040,06
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	97 455,00	208 646,00	241 825,64	255 210,02	249 343,41
Impôts sur les bénéfices	17 881,00	39 560,00	51 265,00	64 168,00	65 780,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	83 417,00	132 844,00	179 496,93	190 004,45	170 327,65
Résultat distribué		25 389,00	175 290,50		
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	15,76	15,80	15,18
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	8,34	13,28	14,85	15,72	14,09
Dividende distribué		2,54	14,50		
Personnel					
Effectif salariés	18	18	18	18	18
Montant de la masse salariale	288 300,00	619 242,00	688 312,77	765 666,31	714 490,62
Montant des sommes versées en avantages sociaux	113 204,00	245 960,00	268 983,07	302 622,02	280 669,16

CABINET HUSSON
SAS au capital de 193 440 €
Siège social : Le Belvédère
(47510) FOULAYRONNES
026 420 091 RCS AGEN

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 17 décembre 20

(Exercice clos le 30 juin 2020)

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 170 327,65 € de la manière suivante :

- Résultat net 170 327,65 Euros
- A titre de dividendes à l'actionnaire unique,
Un dividende de 14 € par action soit..... 169 246,00 Euros
- Au compte « autres réserves » 1 081,65 Euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

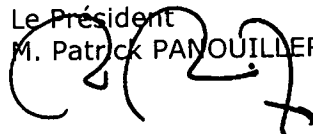
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 0 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 169 246 Euros.

L'assemblée est informée que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12 ,80 %.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2019	193 424,00 €	12 090		193 424,00 €
31 mai 2018	175 290,50 €	12 090		175 290,50 €
31 mai 2017	25 389,00 €	12 090		25 389,00 €

Certifié conforme
Le Président
M. Patrick PAVOILLERES



Société par Actions Simplifiée
CABINET HUSSON
Le Bélvédère
47 510 FOULAYRONNES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Société par Actions Simplifiée
Cabinet HUSSON
Le Bélvédère
47 510 FOULAYRONNES

A l'associé unique de la société **CABINET HUSSON**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CABINET HUSSON**, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 20 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

112 bis, rue Cardinet
7 5 0 1 7 P A R I S
Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » (page 12) de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fonds.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 09 décembre 2020

**Compagnie Française de
Contrôle et d'Expertise
« C.F.C.E »**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABÉSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	38 938	30 185	8 753	16 012
Fonds commercial (1)	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	342 180	321 444	20 736	28 940
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 431		12 431	12 431
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	446 906	351 629	95 276	110 740
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 270		14 270	8 527
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 210 945	219 845	991 100	926 312
Autres créances	14 526		14 526	85 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				42
Disponibilités	171 551		171 551	215 122
Charges constatées d'avance (3)	32 523		32 523	30 442
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 443 814	219 845	1 223 969	1 265 488
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 890 720	571 474	1 319 245	1 376 227
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 440	193 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	99 417	99 417
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 344	19 344
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	209 998	213 417
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	170 328	190 004
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	692 526	715 623
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	44 419	45 597
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 419	45 597
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 311	1 289
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 305	57 494
Dettes fiscales et sociales	381 913	377 088
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 508	4 732
Produits constatés d'avance	135 263	174 404
TOTAL DETTES (1)	582 300	615 008
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 319 245	1 376 227

(1) Dont à plus d'un an (a)	5 311	
(1) Dont à moins d'un an (a)	576 989	615 007
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	86		86	
Production vendue (biens)	5 340		5 340	4 307
Production vendue (services)	1 904 614		1 904 614	2 069 387
Chiffre d'affaires net	1 910 040		1 910 040	2 073 694
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			32 059	72 288
Autres produits			18	15
Total produits d'exploitation (I)			1 942 117	2 145 998
Charges d'exploitation (II)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			410 265	515 569
Impôts, taxes et versements assimilés			55 127	62 083
Salaires et traitements			714 491	765 666
Charges sociales			282 953	302 622
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			20 060	26 275
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			22 190	18 770
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			201 053	217 650
Total charges d'exploitation (II)			1 706 139	1 908 636
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			235 978	237 362
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers (V)				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			130	95
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			130	95
Charges financières (VI)				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1	321
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1	321
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			130	-226
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			236 108	237 136

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

COMpte DE RESULTAT

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		24 300
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		24 300
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		7 264
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		7 264
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		17 036
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	65 780	64 168
Total des produits (I+III+V+VII)	1 942 247	2 170 392
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 771 919	1 980 388
BENEFICE OU PERTE	170 328	190 004
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SASU HUSSON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 1 319 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 170 328 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Changement de date de clôture. 30 juin au lieu du 31 mai. au 30 juin 2019 exercice de 13 mois. pour l'exercice N exercice de 12 mois

Autres éléments significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

Entité de la société Mère consolidant les comptes :

AVENIR IE SAS au capital social de 68 041 440 €
106 cours Charlemagne - 69002 LYON
Siren 844 333 245

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	53 357			53 357
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 938			38 938
Immobilisations incorporelles	92 295			92 295
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	205 948			205 948
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 636	4 596		136 232
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	337 584	4 596		342 180
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 431			12 431
Immobilisations financières	12 431			12 431
ACTIF IMMOBILISE	442 310	4 596		446 906

C.P.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 596		4 596
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 596		4 596

Ventilation des diminutions
 Virements de poste à poste
 Virements vers l'actif circulant
 Cessions
 Scissions
 Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résultat d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	53 357

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC N°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour

NOTES SUR LE BILAN

dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 926	7 259		30 185
Immobilisations incorporelles	22 926	7 259		30 185
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	196 325	2 548		198 873
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	112 319	10 253		122 571
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	308 644	12 800		321 444
ACTIF IMMOBILISE	331 570	20 060		351 629

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 270 424 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 431		12 431
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 210 945	1 210 945	
Autres	14 526	14 526	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 523	32 523	
Total	1 270 424	1 257 993	12 431
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	240 827
Orga. sociaux - Pds à recevoir	3 765
Total	244 592

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	225 490	22 190	27 835	219 845
Total	225 490	22 190	27 835	219 845
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		22 190	27 835	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 440,00 euros décomposé en 12 090 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/12/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	190 004
Prélèvements sur les réserves	3 420
Total des origines	193 424
Affectations aux réserves	
Distributions	193 424
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	193 424

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2020
Capital	193 440				193 440
Primes d'émission	99 417				99 417
Réserve légale	19 344				19 344
Réserves générales	213 417	-3 420		3 420	209 998
Résultat de l'exercice	190 004	-190 004	170 328	190 004	170 328
<i>Dividendes</i>		193 424			
Total Capitaux Propres	715 623		170 328	193 424	692 526

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	45 597		1 179		44 419
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	45 597		1 179		44 419

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	1 179
Financières	
Exceptionnelles	

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 582 300 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 311			5 311
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 305	54 305		
Dettes fiscales et sociales	381 913	381 913		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 508	5 508		
Produits constatés d'avance	135 263	135 263		
Total	582 300	576 989		5 311
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	- 4 022			
(**) Dont envers les groupes et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR hors groupe	6 939
Dettes provisionnées pour CP	66 147
Dettes provisionnées pour RTT	8 236
Charges à payer form prof. contin	4 546
Charges à payer - CVAE	12 269
Charge à payer - Taxe foncière	6 585
Total	104 721

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 523		
Total	32 523		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	135 263		
Total	135 263		

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	5 340		5 340
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 898 645		1 898 645
Ventes de marchandises	86		86
Produits des activités annexes	5 968		5 968
TOTAL	1 910 040		1 910 040

Rémunération des commissaires aux comptes

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes

AUTRES INFORMATIONS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 44 419 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 44 419 euros

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités détaillées : 90 526 euros

dont 44 419 euros pour le compte provision IFC 153000

dont 46 107 euros par un versement à un organisme d'assurance.

- part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 44 419 euros

calcul de la provision IFC

Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans

taux de rotation : faible

taux actualisation : 1.04%

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

C.F.C.E
112, bis rue Cardinet
75017 PARIS
Commissaire aux comptes